

Demande d'intervention dans le cadre d'une hospitalisation

Document à transmettre à la MC avec toutes les pièces justificatives nécessaires
(reçus, factures, attestations de soins donnés, preuve de paiement de l'acompte...)

Compléter ou coller une vignette

Nom et prénom :

Date de naissance : / /

Numéro de registre national :

Rue et n° :

CP et localité :

Tél. ou GSM :

E-mail :

Demande d'intervention relative :

- à l'acompte versé à l'hôpital
- à la facture d'hospitalisation
- aux soins pré/post-hospitaliers
- au maintien à domicile
- à une convalescence

En cas d'accident, veuillez indiquer s'il s'agit d'un accident :

de la vie privée du travail sportif scolaire

Date de l'accident : / /

La responsabilité d'un tiers semble-t-elle engagée ? oui non

Êtes-vous couvert par une autre police d'assurance hospitalisation ou un autre organisme ? oui non

Si oui, laquelle ?

Nom de l'établissement hospitalier :

Période d'hospitalisation du / / au / /

Type de chambre : commune ou à 2 lits chambre individuelle

Période de l'acompte (mention obligatoire) du / / au / /

Retrouvez tous les formulaires utiles sur mc.be/formulaires



Par la présente, je déclare expressément, et à due concurrence, subroger la MC et la SMA MC Assure dans tous leurs droits à l'égard de tout responsable de ce sinistre, y compris tout assureur.

J'autorise la MC et MC Assure à demander le détail de la facturation à l'institution hospitalière et aux prestataires de soins et lui donne procuration afin de procéder à toute action en récupération en mon nom auprès de ceux-ci pour des prestations facturées et/ou indûment payées.

Je déclare être au courant que toute fausse déclaration de ma part m'exposera aux sanctions telles que décrites dans les conditions générales de MC Assure (exclusion) ainsi qu'à des sanctions pénales. Je suis conscient que toute fausse déclaration constitue un faux en écriture, une tentative d'escroquerie et escroquerie pénalement punissable.

J'accepte que la SMA MC Assure prenne directement contact avec la MC en vue d'optimiser mes remboursements sur la base des données qu'elle a reçues dans le cadre des assurances obligatoire et complémentaire.

Fait à :

Date : / /

Certifié sincère et véritable

Signature

En fonction de votre couverture d'assurance, vous pouvez demander une intervention pour les prestations suivantes :

Hospi solidaire	Hospi +	Hospi +100 ou Hospi +200
Facture hospitalisation Convalescence	Acompte Facture hospitalisation Convalescence Maintien à domicile	Acompte Facture hospitalisation Convalescence Maintien à domicile Soins pré/post-hospitaliers

Conformément au Règlement européen du 27 avril 2016 sur la Protection des Données (RGPD), vos données sont traitées par la MC et, pour la gestion de vos contrats d'assurance, par la SMA MC Assure, qui agit en tant que responsable de traitement ainsi que par la MC qui agit en tant qu'intermédiaire d'assurances de cette dernière. La politique en matière de vie privée est disponible sur mc.be/disclaimer ou sur simple demande.

Hospi solidaire est un avantage de l'assurance complémentaire géré par Solimut. Solimut est la société mutualiste à laquelle sont affiliées les Mutualités chrétiennes francophones et germanophone (dénommées MC dans le présent document) agréée sous le n°OCM 180/2 et établie Chaussée de Haecht, 579 à 1031 Bruxelles.

MC Assure est la société mutualiste d'assurances des Mutualités chrétiennes (RPM Bruxelles, 0834.322.140) agréé sous le n°OCM 150/02 pour les branches 2 et 18 auprès de l'Office de Contrôle des Mutualités et des unions nationales des Mutualités - Chaussée de Haecht, 579 à 1031 BRUXELLES - Avril 2021

EN SAVOIR PLUS ?

Appelez le 0800 10 9 8 7 ou adressez-vous à votre conseiller via mc.be/contact

